

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'à une exception près, les pétitions présentées par les députés le mercredi 12 décembre 1984 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

LA PAIX MONDIALE ET LE DÉSARMEMENT

M. le Président: La pétition présentée par le député de London-Ouest (M. Hockin) n'est pas conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais demander à mon collègue, le leader parlementaire du gouvernement, si nous ne pourrions pas savoir quels travaux il prévoit pour la semaine prochaine.

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre d'État (leader du gouvernement à la Chambre)): Monsieur le Président, je me ferai un plaisir d'informer mon honorable collègue et la Chambre. Cette première partie de la session tire à sa fin et nous en serons bientôt au congé de Noël. Nous semblons accomplir des progrès en ce qui concerne certains projets de loi et je dois dire que je suis reconnaissant aux deux partis d'opposition de leur collaboration à cet égard. Cela prouve aux Canadiens, je crois, que nous pouvons avancer au point de vue législatif tout en débattant très sincèrement des questions qui ne font pas l'unanimité.

Je voudrais annoncer des projets de loi que nous pourrions débattre au cours des trois prochains jours. Aujourd'hui, nous poursuivons l'étude du projet de loi C-15, concernant Investissement Canada. Je voudrais que nous passions demain à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-8, concernant les revenus pétroliers, et je crois qu'on pourrait s'entendre pour que ce projet de loi traverse toutes les étapes à la Chambre des communes demain. Si nous pouvons en terminer avec ce projet de loi demain, je propose que nous reprenions le débat de la loi sur Investissement Canada à la fin de la journée, s'il n'est déjà terminé à ce moment-là.

Lundi, j'aimerais que nous débattions du projet de loi C-13, concernant les travaux publics au Canada. Encore là, je crois savoir que la Chambre serait disposée à débattre de ce projet de loi à toutes les étapes, y compris celle de l'étude en comité plénier. Si nous terminons l'étude de ce projet de loi lundi, je propose que nous reprenions celle du projet de loi C-15, concernant Investissement Canada.

Je crois que mon honorable ami et moi devrions rester en contact. D'autres discussions auront lieu au sujet de l'étude de projets de loi que nous espérons voir adopter par la Chambre avant le congé de Noël. Pour le moment, je ne vous parle que des travaux prévus pour jusqu'à la fin de la journée, lundi. Je

Pétitions

puis vous assurer que je vais consulter mes collègues des partis d'opposition en ce qui a trait aux travaux prévus pour le reste de la semaine. Toutefois, je crois que le programme dépendra beaucoup des progrès accomplis jusque-là. Évidemment, les travaux que j'ai annoncés peuvent toujours changer en fonction des circonstances et des priorités du moment.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES—1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ MIXTE PERMANENT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport, Textes réglementaires n° 28, du comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires.

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES—2^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport, dans les deux langues officielles, du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des rapports précités.*]

* * *

PÉTITIONS

LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE CAPITALE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée: les soussignés, citoyens du district du Muskoka dans la province d'Ontario, souhaitant se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable Assemblée saura y porter remède, déclarent humblement . . .

M. le Président: En toute déférence, je me dois de prévenir le député comme je l'ai fait à d'autres occasions, qu'il est en train de lire une pétition. Il devrait se contenter de donner un sommaire ou une synthèse de l'objet de la pétition au lieu de la lire.

M. Darling: Je vous remercie, monsieur le Président. La pétition porte sur le rétablissement de la peine capitale et les soussignés espèrent que la Chambre voudra examiner soigneusement cette question. C'est pourquoi, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de rétablir la peine de mort pour le meurtre de policiers et de gardiens de prison ainsi que dans les cas de meurtres prémédités.